

TARIFS PÉRISCOLAIRES ET EXTRASCOLAIRES - VILLE DE VAUCRESSON - SEPTEMBRE 2025

Délibération 2025-36 du 10 avril 2025

Un taux d'effort propre à chaque service s'applique au quotient familial et détermine ainsi le tarif payé par chaque foyer pour chaque service, dans la limite d'un tarif plancher et d'un tarif plafond.

Le quotient familial est calculé comme suit :

$$\text{Quotient familial : } \frac{\text{Revenu Fiscal de Référence} / 12}{\text{Nombre de personnes au foyer avec les enfants fiscalement à charge jusqu'à l'âge de 25 ans}}$$

Service	Unité	Familles vaucressonnaises			Participations occasionnelles et familles extérieures à Vaucresson		
		Tarif plancher (en €)	Tarif plafond (en €)	Taux d'effort	Tarif plancher	Tarifs plafond	Taux d'effort
Garderie du matin	Inscription/jour	0,56 €	3,42 €	0,00138	Tarifs applicables aux familles vaucressonnaises majorés de 15 %		
Restauration scolaire	Inscription repas/jour	1,09 €	7,63 €	0,00351			
Accueil du soir maternel et élémentaire	Inscription/jour	0,91 €	5,69 €	0,00270			
Accueil de loisirs 1/2 journée maternel et élémentaire / mercredi et vacances scolaires	Inscription à la 1/2 journée	3,30 €	21,04 €	0,01021			
Accueil de loisirs journée maternel et élémentaire / mercredi et vacances scolaires	Inscription à la journée	4,32 €	27,87 €	0,01419			
Accompagnement bus	Inscription/trajet	0,29 €	2,44 €	0,00156			
Accueil de loisirs Fun Loc (sans repas)	Inscription/jour	2,85 €	21,04 €	0,01074			